

Message de l'administratrice

J'espère que vous et votre famille avez passé de très joyeuses Pâques.

Le 2 mars dernier, John Wilson, directeur du Bureau régional du Centre-Ouest, a pris sa retraite du ministère. Le 12 mars, j'ai déménagé temporairement à Newmarket pour assumer les fonctions de directrice régionale par intérim jusqu'à ce que le processus de recrutement soit terminé et que le poste de directeur régional soit comblé, c'est-à-dire pendant une période d'environ trois ou quatre mois. J'ai demandé à Isobel Hill, directrice des services commerciaux, de me remplacer à titre d'administratrice du centre durant mon absence. Vous pouvez joindre Isobel au numéro 705 326-7361, poste 2201. Je tiens à exprimer ma gratitude à Isobel pour son aide pendant cette période de transition.

Susan Waring
Administratrice



Planification en matière de transition

En date du 31 mars 2007, dans l'ensemble de la province :

- 443 pensionnaires avaient été accueillis au sein de la collectivité;
- plus de 300 familles et décideurs au nom d'autrui planifiaient le déménagement d'un ou d'une pensionnaire dans la collectivité;
- 156 pensionnaires vivaient encore au CRH.

En date du 16 avril, 171 pensionnaires du CRH avaient déménagé dans un nouveau domicile.

Nous continuons de fermer des unités résidentielles à mesure que les pensionnaires quittent l'établissement pour s'installer dans la collectivité. Depuis la parution de notre dernier bulletin, les unités 101, 102 et 106 ont été fermées dans l'édifice McGhie 1.

Les facilitatrices et facilitateurs régionaux du placement continueront de travailler en étroite collaboration avec le personnel de l'établissement et les familles des pensionnaires afin d'élaborer des plans de soins personnels pour les pensionnaires qui seront transférés dans la collectivité au cours de la troisième année.

Mise à jour sur l'Initiative de fermeture des établissements

Tandis que les pensionnaires sont progressivement transférés dans la collectivité, certaines familles ont toujours des questions sur le fonctionnement du processus. Voici des réponses à certaines des questions que l'on nous pose le plus souvent.

Les familles des pensionnaires ont demandé plus de détails sur le processus de transfert de leur proche dans la collectivité. Voici les réponses à quelques-unes des questions les plus fréquentes :

Les foyers de groupe sont-ils la seule option possible pour les anciens pensionnaires du Centre?

Non. Les pensionnaires qui doivent être transférés dans la collectivité peuvent choisir entre différents types d'habitation, notamment un foyer de groupe, un appartement ou un condominium, ou encore un foyer de soins de longue durée, tout dépendant de leurs besoins.

Nous invitons les familles à discuter de ces options avec leur facilitatrice régionale ou facilitateur régional du placement au cours du processus de planification.

J'ai entendu dire que les pensionnaires qui déménagent dans la collectivité ne peuvent recevoir de l'aide financière que pendant un an après leur déménagement. Est-ce vrai?

Non. L'organisme communautaire qui fournira des services à votre proche a un contrat avec le ministère aux termes duquel il doit assurer le soutien et les services nécessaires de façon continue. Il n'y a pas de limite de temps pour l'aide financière.

Les organismes sont dirigés par des conseils d'administration sans but lucratif composés de citoyens dévoués, de parents et de personnes agissant en leur propre nom. Le ministère demande à ces conseils d'administration de lui rendre compte des services fournis et entretient des contacts réguliers avec les organismes par l'entremise de membres de son personnel appelés superviseurs de programme.

Les anciens pensionnaires auront-ils accès aux mêmes services qu'auparavant dans la collectivité, par exemple les consultations médicales, l'hydrothérapie, etc.?

Plus de 370 organismes communautaires assurent une vaste gamme de services, notamment des services de soutien à la participation communautaire, de soutien en résidence et de relève. Certains organismes dispensent également, sur place, des soins infirmiers, des traitements et des programmes de jour, ainsi que des ressources sensorielles.

Votre proche aura accès aux services d'un médecin, d'un dentiste et d'autres professionnels de la santé, selon ses besoins.

À quelles activités les anciens pensionnaires pourront-ils participer dans la collectivité?

Votre proche pourra participer à toutes les activités communautaires qu'il ou elle désire ou préfère, et avoir de l'aide pour le faire. Les organismes profitent de nombreuses activités communautaires offertes à l'ensemble des citoyens, par exemple celles du YWCA/YMCA local, des clubs de santé, des programmes municipaux de loisirs, de groupes d'intérêts spéciaux et des programmes de halte-accueil pour personnes âgées.

Qui s'occupe des anciens pensionnaires qui n'ont plus de famille pour prendre des décisions en leur nom?

Le Bureau du Tuteur et curateur public de l'Ontario agit comme décideur au nom d'autrui dans les cas où la personne concernée n'a pas de famille pouvant aider au processus de planification ou prendre des décisions au sujet des traitements requis.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le Bureau du Tuteur et curateur public, veuillez communiquer avec votre facilitatrice régionale ou facilitateur régional du placement, qui se fera un plaisir de vous fournir de plus amples renseignements, ou consulter le site Web du Bureau aux adresses suivantes :
<http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/family/pgt/> et <http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/family/pgt/subhealth.asp>.

Autour du CRH

L'hiver a été fort occupé au Centre régional Huronia. En décembre, plusieurs pensionnaires se sont rendus au Centre Hummingbird de Toronto pour voir le grand spectacle de Noël de Radio City mettant en vedette les Rockettes.

Le carnaval d'hiver s'est déroulé durant la semaine du 12 février. Au programme, mentionnons le bal de la Saint-Valentin et le couronnement du roi et de la reine du bal le 14 février. Les pensionnaires ont aussi eu l'occasion de participer à des jeux extérieurs le 15 février et de faire des tours de calèche le 16 février.

Dix-sept pensionnaires ont fait une excursion au Casino Rama le 12 mars pour voir le Cirque impérial de Chine. Tous les participants ont beaucoup apprécié cette prestation.

Durant les mois d'hiver, plusieurs pensionnaires ont activement fréquenté les restaurants locaux et participé à des activités sportives.

Nous avons célébré l'arrivée du printemps avec notre activité pascale annuelle, le « Easter Hat Hop », tenue au cours de la semaine précédent Pâques.

La soirée de lip-sync a eu lieu le 18 avril avec comme thème « Retour aux années cinquante ». Tous les participants se sont beaucoup amusés.

Nouvelles d'une famille

Nous avons récemment reçu un courriel d'une personne dont la sœur a quitté le CRH pour commencer sa nouvelle vie dans la collectivité. Nous aimerions vous communiquer un extrait de cette lettre.

Ma mère, ma sœur et moi sommes arrivés chez Katie peu après votre départ. Ma sœur a donné un collier en cadeau à Katie pour souligner le début de sa nouvelle vie. Mon autre sœur lui avait envoyé un cadeau par la poste, et il était arrivé la veille. C'étaient un petit tableau et un coussin décoratif. Le foyer a invité tous les membres de la famille à rendre visite à Katie le 25 mars, et nous avons bien hâte à cette visite familiale. Mon frère et mes filles seront peut-être aussi des nôtres.

Nous avons été étonnés de voir la quantité de choses que ma sœur avait apportées. Elle a de jolis tableaux pour décorer son salon et sa chambre.

Ma sœur était très contente de sa nouvelle maison et est tout à fait d'accord pour dire qu'elle y sera bien mieux. C'était tellement réjouissant de la voir!

Je tiens à vous dire combien nous avons été heureux de vous rencontrer, et à vous féliciter pour votre excellent travail. Vous devez être terriblement occupée, mais les contacts que vous entretenez avec ma sœur et avec tous les autres que nous avons vus sont une véritable inspiration. Merci infiniment.

